

**SCP Pierre-Etienne TESSIER – ZONINO Charlotte**  
**COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES**  
LE COTTAGE ENTREE C  
184 AVENUE PAUL CEZANNE  
06701 SAINT LAURENT DU VAR  
Tél.: 04.93.07.17.94 – Fax : 04.93.31.85.81  
E-mail : [etude@zonino-tessier.fr](mailto:etude@zonino-tessier.fr)

## PROCES VERBAL DESCRIPTIF

### **L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE ET LE PREMIER JUILLET**

#### **A LA REQUETE DE :**

**La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE d'AZUR**, immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN sous le numéro 415 176 072, dont le siège social est à 83300 DRAGUIGNAN, « Les Négadis », avenue Paul Arène, Société Coopérative à capital variable, régie par le Livre V du Code Rural, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité.

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de Maître Renaud ESSNER, AVOCAT au BARREAU DE GRASSE, demeurant à CANNES (06400) 3, rue de Bône, Membre de la SELARL CABINET ESSNER, Société d'Avocats Postulants près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE.

**Nous, Société Civile Professionnelle Pierre-Etienne TESSIER – Charlotte ZONINO Commissaires de Justice Associés à SAINT LAURENT DU VAR (06700), 184 Avenue Paul Cézanne, l'un d'eux soussigné, Maître Pierre-Etienne TESSIER**

#### **A L'ENCONTRE DE :**

© AVOVENTES.FR

**EN VERTU DE :**

1° La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître REBOUL, notaire associé à Sainte Geneviève des Bois (Essonne), en date du 18 Janvier 2018, contenant prêt d'un montant de 1.400.000 €, par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur, au profit de la Société   au taux EURIBOR 3 mois + 2% l'an, (soit 1.672% l'an sur la base de l'EURIBOR 3 mois de Décembre 2017), remboursable 19 Janvier 2021

2° La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître REBOUL, notaire associé à Sainte Geneviève des Bois (Essonne), en date du 19 Mars 2018, contenant ouverture de crédit d'un montant de 600.000 €, par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur, au profit de la  , au taux EURIBOR 3 mois + 2% l'an (soit 1.671% l'an sur la base de l'EURIBOR 3 mois de Février 2018, et ce, pour une durée de 36 mois

3° Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 22 Avril 2024 et le 17 Juin 2024.

4° Des dispositions des articles R322-1 à 322-3 du code des procédures civiles d'exécution.

J'ai été requis de dresser Procès Verbal Descriptif du bien ci-après.

**DÉSIGNATION DU BIEN :**

Une propriété comprenant une maison à usage d'habitation dénommée « EL MIRADOR », sise sur la Commune de MOUGINS, 305 Chemin de la Chapelle, cadastrée section BT,

- Numéro 38, pour 50 ca
- Numéro 39, pour 3 a 07 ca
- Numéro 44, pour 14 a 60 ca
- Numéro 47, pour 12 a 53 ca
- Numéro 48, pour 63 ca
- Numéro 50, pour 3 a 07 ca

**ORIGINE DE PROPRIETE :**

Lesdits biens appartiennent à la   suivant acte de Maître DESNUELLE, notaire à Cannes, en date du 19 Janvier 2018, dont une expédition a été publiée au Service de la Publicité d'Antibes Premier Bureau, le 25 Janvier 2018, volume 2018 P, numéro 815, suivi d'une attestation rectificative du 11 Mai 2018, publiée au Service de la Publicité d'Antibes, Premier Bureau, le 16 Mai 2018, volume 2018 P, numéro 3993.



## **DEMARCHES PRÉALABLES**

Je me suis rendu une première fois sur place pour repérer le bien et voir ce qu'il en est de l'occupation, afin de préparer les conditions d'accès et organiser mes opérations de descriptif.

La sonnette étant hors d'usage, j'ai laissé un avis de passage sur le portail invitant l'occupant à prendre contact avec moi.

J'ai pris contact avec mon Etude et nous avons convenu d'un rendez-vous.

Ce jour je me suis rendu sur place. J'ai rencontré à qui j'ai décliné mon nom, qualité et l'objet de ma mission, lequel m'a donné accès.

Je suis assisté dans mes opérations de expert du cabinet VAN DE PERRE EXPERTISES, 2 Rue Lieutenant Aschier, 06270 Villeneuve-Loubet, chargé de procéder aux diagnostics techniques obligatoires en la matière.

+++++

## **DESCRIPTIF :**

### **SITUATION CADASTRALE ET TOPOGRAPHIQUE, ENVIRONNEMENT ET GENERALITÉS**

Le bien saisi se situe sur la commune de Mougins, ville dans les terres entre Cannes et Grasse.

Il s'agit d'une ville prisée avec de nombreux quartiers, proche du réseau autoroutier.

Le bien saisi se situe chemin de la Chapelle, quartier exclusivement résidentiel comprenant de belles propriétés.

### **OCCUPATION :**

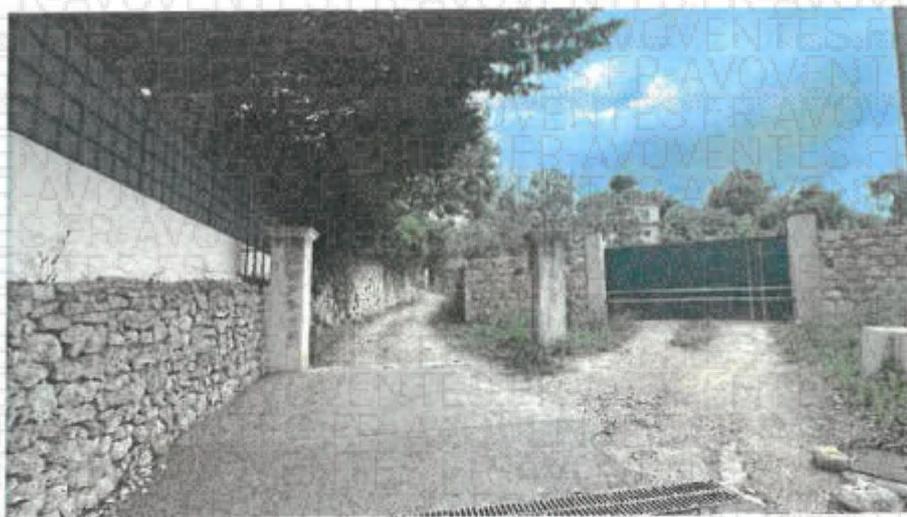
m'indique qu'il ne s'agit ni de sa résidence principale ni de sa résidence secondaire mais qu'il l'occupe uniquement de temps en temps pour l'entretenir.

### **DESCRIPTIF DU BIEN SAISI :**

Il s'agit d'une propriété comprenant une maison à usage d'habitation avec terrain et piscine sise à MOUGINS, 305, Chemin de la Chapelle.



L'accès à la propriété s'effectue par une allée en tout-venant menant jusqu'au portail de la propriété.



Il s'agit d'un portail à deux battants métallique motorisé à barreaudages, avec panneaux pleins. Sur la droite, une sonnette avec un digicode.



Après ce portail, une allée en enrobé en pente positive avec jardin sur la gauche permet d'accéder à la villa.



Au bout de cette allée, une aire de stationnement située devant les garages.



Sur la gauche, on retrouve un escalier en pierre, avec de part et d'autre, un muret en pierre, en bon état. Cet escalier mène au palier d'entrée de la propriété, palier en carrelage, en bon état.



L'accès à la villa s'effectue par une porte en aluminium gris-bleu.

Cette villa est éditée sur 4 niveaux en raison de la configuration topographique des lieux.

On retrouve ainsi un 1<sup>er</sup> niveau composé d'un hall d'entrée, WC invité ; un 2<sup>ème</sup> niveau avec double séjour et la cuisine ; un 3<sup>ème</sup> niveau composé 2 chambres avec salle de douche ; un niveau inférieur, en rez-de-jardin semi enterré, composé d'un studio, une buanderie, une chambre avec salle de bains.

### 1<sup>er</sup> niveau

Il se compose d'un hall d'entrée, un WC invité/

#### Hall d'entrée :

Sol et plinthe : carrelage grand format carré.

Murs : peinture gris clair. Le pan de mur du fond est en peinture grise avec deux points lumineux et un jour vitré opaque.

Plafond : peinture blanche avec un lustre.

Ce hall d'entrée bénéficie d'un placard deux battants.

Ce hall d'entrée est ouvert sur le 2<sup>ème</sup> niveau et deux escaliers situés sur la gauche permet d'accéder au 2<sup>ème</sup> niveau pour l'un et au niveau inférieur pour l'autre.





### **WC invités :**

Nous retrouvons un dégagement avec lavabo intégré dans un plan de toilette en résine suspendu.

**Sol et plinthe :** carrelage grand format carré.

**Murs :** peinture gris clair.

**Plafond :** peinture blanche avec deux spots encastrés.

Un placard, deux portes battantes.

On accède ensuite à la partie WC par une porte en bois, en bon état.

**Sol :** carrelage, grand format carré.

**Murs :** peinture gris clair avec le pan de mur faïencé côté chasse d'eau encastrée et derrière la porte.

Un WC suspendu, chasse d'eau encastrée.

Une fenêtre un vantail, châssis en aluminium gris foncé.





### **Niveau inférieur**

Il se compose d'un dégagement donnant accès à la buanderie, à un studio et à une chambre avec salle de bains ainsi qu'au garage.



**Dégagement :**

**Sol et plinthes :** carrelage, identique au hall d'entrée.

**Murs :** peinture gris clair.

**Plafond :** peinture blanche avec cinq spots encastrés.



**Buanderie :**

**Sol :** carrelage, identique au hall d'entrée.

**Murs :** peinture gris clair.

**Plafond :** peinture blanche avec deux spots encastrés.



**Studio :**

Ce petit studio se compose d'un couloir, une chambre avec coin cuisine et une salle de douche.

**- Couloir :**

**Sol et plinthe :** carrelage, grand format, rectangulaire, blanc.

**Murs :** peinture gris très clair, à l'état d'usage.



**Plafond** : faux-plafond en peinture blanche, trois spots encastrés.



**- Salle de douche :**

**Sol** : carrelage, grand format, rectangulaire, blanc.

**Murs** : faïence.

**Plafond** : faux-plafond en peinture blanche, cinq spots encastrés.

Un meuble lavabo suspendu, laqué blanc, à deux tiroirs, robinetterie mitigeur, avec une armoire de toilette à portes miroitées.

Un sèche-serviettes.

Un WC suspendu, chasse d'eau encastrée.

Une douche à l'italienne carrelée et faïencée. Pare-douche vitré, porte vitrée, robinetterie encastrée, thermo-réglable, flexible, douchette et pluie.



**- Chambre :**

**Sol et plinthes** : carrelage, grand format, rectangulaire, blanc.



**Murs** : peinture grise.

**Plafond** : peinture blanche, avec un point lumineux côté chambre et un point lumineux côté coin cuisine.

Une porte fenêtre à deux vantaux, châssis en aluminium gris, volet roulant électrique, donnant sur la terrasse du niveau inférieur en gravillons.



**Coin cuisine** aménagé avec un plan de travail en mélaminé gris, mobilier laqués gris haut et bas, un évier inox, simple bac et égouttoir, robinetterie mitigeur, une plaque de cuisson.

Un appareil de climatisation.

Une porte-fenêtre un vantail, châssis en aluminium gris.



**Chambre** :

Elle se compose d'un couloir, une chambre et une salle de bains avec WC.



**Couloir :**

Sol et plinthes : carrelage, grand format, carré, teinte blanche.

Murs : peinture gris clair à l'état d'usage.

Plafond : peinture blanche avec trois spots encastrés.



**Salle de bains :**

Sol : carrelage, grand format, carré, teinte blanche.

Murs : faïence.

Plafond : faux-plafond en peinture blanche, avec cinq spots encastrés.

Un meuble lavabo en mélaminé blanc à deux tiroirs, robinetterie mitigeur.

Une armoire de toilette à trois portes miroitées.

Une baignoire, robinetterie thermo-réglable, flexible et douchette.

Un sèche-serviettes.

Un WC, chasse d'eau encastrée.



**Chambre :**

Sol : carrelage, grand format, carré, teinte blanche.

Murs : peinture gris clair.

Plafond : peinture blanche avec un lustre.

Une porte-fenêtre à deux vantaux, châssis en aluminium gris, avec volet roulant électrique.

Une porte-fenêtre un vantail, châssis aluminium gris et volet roulant électrique.

Une vitre fixe, châssis aluminium gris, avec volet roulant électrique.

Un appareil de climatisation.

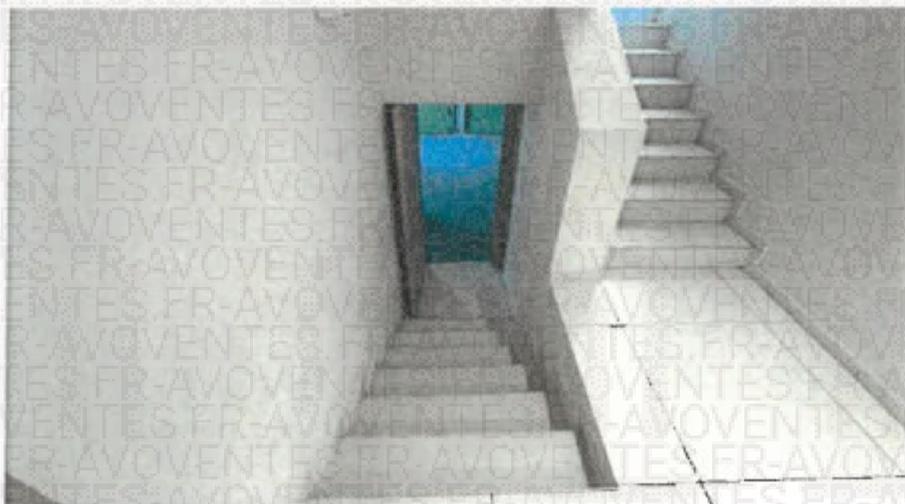


**Garage :**

À partir du dégagement du niveau inférieur, on accède au garage situé encore à un niveau inférieur par un escalier en carrelage.

Il s'agit d'un garage permettant d'y faire stationner deux véhicules, avec deux portes coulissantes sectionnelles motorisée.

Deux vitres fixes, châssis aluminium gris avec grille de défense et vitrage opaque.





**1<sup>er</sup> séjour :**

Sol et plinthes : carrelage grand format carré, teinte claire.

Murs : peinture gris clair.

Plafond : peinture blanche, avec divers spots encastrés et lustres.

Une grande baie vitrée à trois vantaux coulissants, châssis aluminium gris et volet roulant électrique, donnant sur une terrasse en pierres cimentées, côté piscine.

Puis, une autre baie vitrée à trois battants coulissants, châssis aluminium gris et volet roulant électrique donnant sur une terrasse en carrelage avec garde-corps maçonnés et en habillage pierre, ainsi qu'une pergola en bois.





### **Cuisine ouverte :**

Au fond, on retrouve une cuisine ouverte sur le séjour avec deux plans de travail en pierre qui se font face, un évier, simple bac inox avec robinetterie mitigeur et distributeur de savon incorporé.

Une plaque de cuisson électrique induction, quatre feux, de marque BOSCH, avec hotte aspirante, de marque ROBLINE.

Un ensemble de placards bas, tiroirs et placards laqués beige.

Au fond de la cuisine, on retrouve trois petites fenêtres, châssis en aluminium gris, un vantail, donnant sur l'espace de stationnement. Côté évier, on retrouve trois plus grandes fenêtres, un vantail châssis aluminium gris, donnant sur le village de MOUGINS.





### **2<sup>ème</sup> séjour :**

Sur le côté gauche du séjour, on accède à un deuxième séjour, à un niveau légèrement inférieur de deux marches par rapport au 1<sup>er</sup> séjour.

**Sol** : carrelage, grand format, carré, teinte clair.

**Murs** : peinture gris clair.

**Plafond** : peinture blanche avec poutres apparentes et mezzanine.

Sur la droite et sur la gauche, on retrouve deux fenêtres un vantail oscillobattant, châssis aluminium gris. Au milieu, deux ouvertures fixes, châssis aluminium gris et volet roulant électrique.

Une cheminée.





### 3<sup>ème</sup> niveau

L'accès s'effectue par un escalier sur châssis métallique gris foncé, marches en bois, garde-corps gris foncé.







**1<sup>ère</sup> chambre de gauche :**

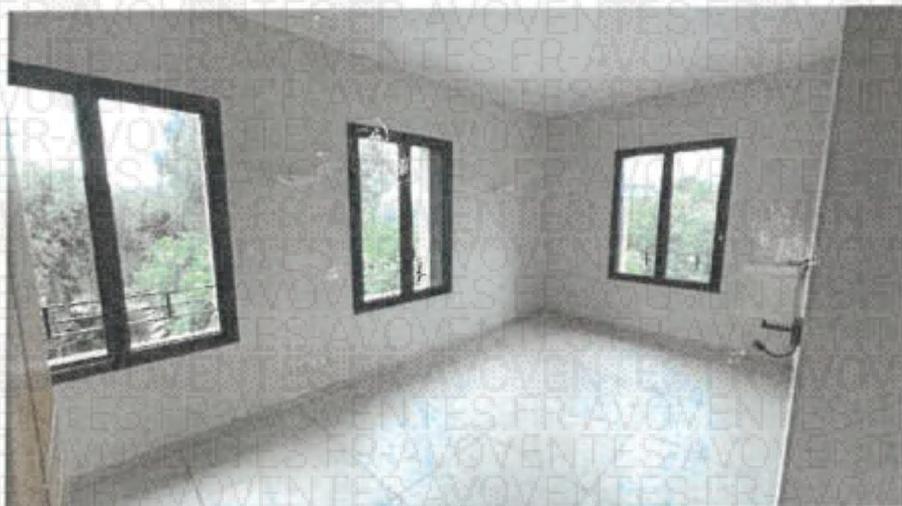
**Sol et plinthes :** carrelage, identique au reste de la maison.

**Murs :** peinture crème.

**Plafond :** peinture blanche, avec quatre points lumineux.

Trois fenêtres à deux battants, châssis en aluminium gris et volets roulants électriques.

Derrière la porte, on retrouve un dégagement avec placards, donnant accès à la salle de douche.





**Salle de douche :**

**Sol :** carrelage, identique.

**Murs :** peinture jaune pâle sur deux pans de murs et faïence sur les pans de mur de droite et de gauche.

Un meuble, double lavabo, suspendu, à 4 tiroirs. Double robinetterie mitigeur.

Un grand placard de toilette à trois portes miroitées.

Un sèche-serviettes.

Un WC suspendu, chasse d'eau encastrée.

Une douche à l'italienne, pare-douche vitré, porte vitrée, robinetterie encastrée thermo-réglable, flexible, douchette et pluie.





### **2<sup>ème</sup> chambre :**

**Sol et plinthes :** carrelage, identique au reste de la maison.

**Murs :** peinture crème, avec deux points lumineux.

**Plafond :** peinture blanche, avec un point lumineux.

Un ensemble de placards taupe, dont deux portes miroitées sur le mur de gauche.





### **Salle de douche :**

**Sol :** carrelage, identique.

**Murs :** peinture taupe sur deux pans de mur et faïence pour le reste.

Un meuble lavabo mélaminé blanc, robinetterie mitigeur.

Un placard de toilette à trois portes miroitées.

Un WC suspendu, chasse d'eau encastrée.

Un sèche-serviettes.

Une douche à italienne, pare-douche vitré, porte vitrée, robinetterie encastrée thermo-réglable, flexible, douchette et pluie.

Une fenêtre un vantail, châssis en aluminium gris, avec volet roulant électrique.



### **Information générale :**

Le chauffage de la propriété est assuré par un chauffage par le sol, par une pompe à chaleur et l'eau chaude par un cumulus électrique.



## **EXTERIEUR**

Le terrain attenant à la propriété est composé de restanques en herbe avec oliviers et arbustes.

Devant la chambre du niveau inférieur, une petite terrasse en gravillons.

Côté séjour, une belle terrasse en pierres cimentées côté séjour, avec espaces verts et la piscine au fond.

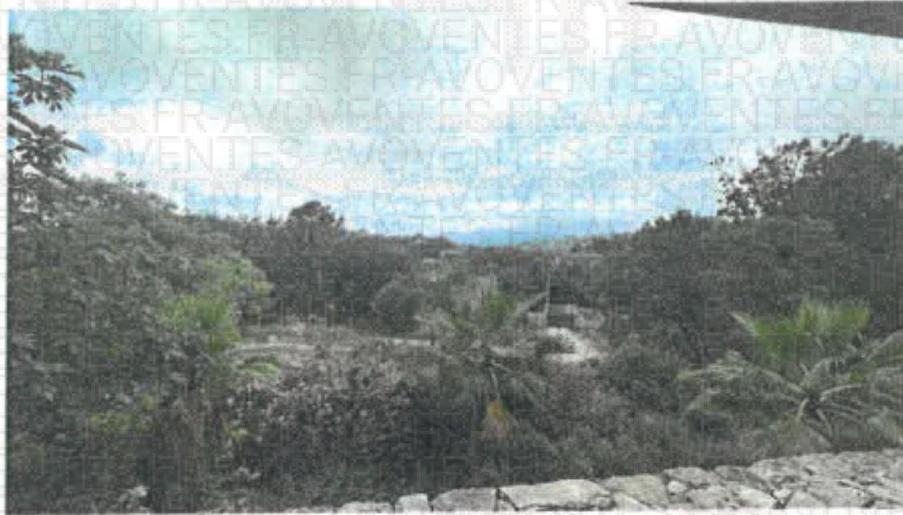
Côté salle à manger, on retrouve une terrasse en carrelage, vue dégagée.

En face du séjour, un escalier en pierres cimentées donne accès à la piscine avec une terrasse, toujours en pierres cimentées.

Une piscine coque, avec volet roulant.

Un terrain de pétanque, sur la restanque supérieure, abandonné.













**INFORMATION IMPORTANTE** : La partie saisie m'indique que le SICASIL, Gestionnaire des Eaux de l'Agglomération de CANNES, est propriétaire d'une bande de terrain située sur la terrasse en pierres cimentées devant le séjour sous laquelle se situe une canalisation d'eau. La partie saisie m'indique en avoir la jouissance.

**ASSAINISSEMENT** :

m'indique que la villa est reliée au réseau collectif. doit me faire parvenir le certificat de raccordement. Il sera transmis dès réception.

➤ **Certificat d'urbanisme informatif** : voir détail joint

**DIAGNOSTICS TECHNIQUES** : établis par expert du cabinet VAN DE PERRE EXPERTISES, 2 Rue Lieutenant Aschier, 06270 Villeneuve-Loubet.

**SUPERFICIE** : **210,60 m<sup>2</sup>**  
Voir détail joint.



**REPERAGE AMIANTE :**

Il résulte d'un rapport de repérage amiante

- qu'il n'a pas été repéré de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Voir détail joint.

**ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES :**

Il résulte d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites

-qu'il y a une absence d'indices d'infestations de termites.

Voir détail joint.

**DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETTIQUE :** Voir détail joint.

**ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE :**

Il résulte du diagnostic établi que :

- L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle (s) présente (nt)

Voir détail joint.

**ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES :** Voir détail joint.

**DIAGNOSTIC D'EXPOSITION AU PLOMB :**

Aucune situation à risque de saturnisme infantile n'a été relevée.

Aucun facteur de dégradation du bâti n'a été relevé

Voir détail joint.

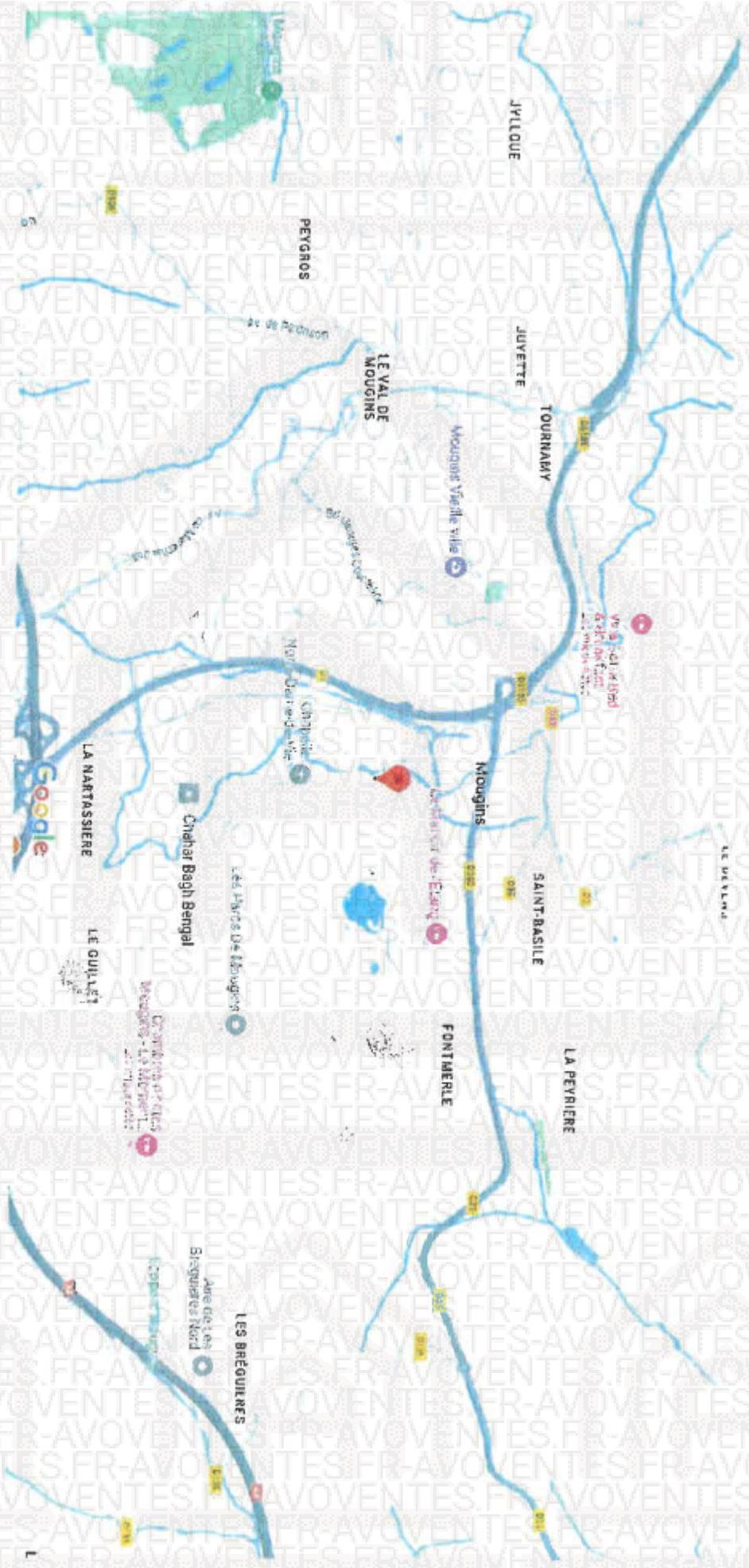
**Considérant mes opérations comme étant terminées, de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES VERBAL DESCRIPTIF.**

**Pièces Jointes :**

- Extrait plan urbain
- Extrait plan cadastral
- Schéma-plan non contractuel de la villa
- Rapport de repérage amiante
- Rapport relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- État des risques naturels et technologiques
- Diagnostic d'exposition au plomb
- Certificat d'urbanisme informatif



305 Chem. de la Chapelle



Données cartographiques ©2024 Google 200m

Département :  
ALPES MARITIMES

Commune :  
MOUGINS

Section : BT  
Feuille : 000 BT 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/04/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

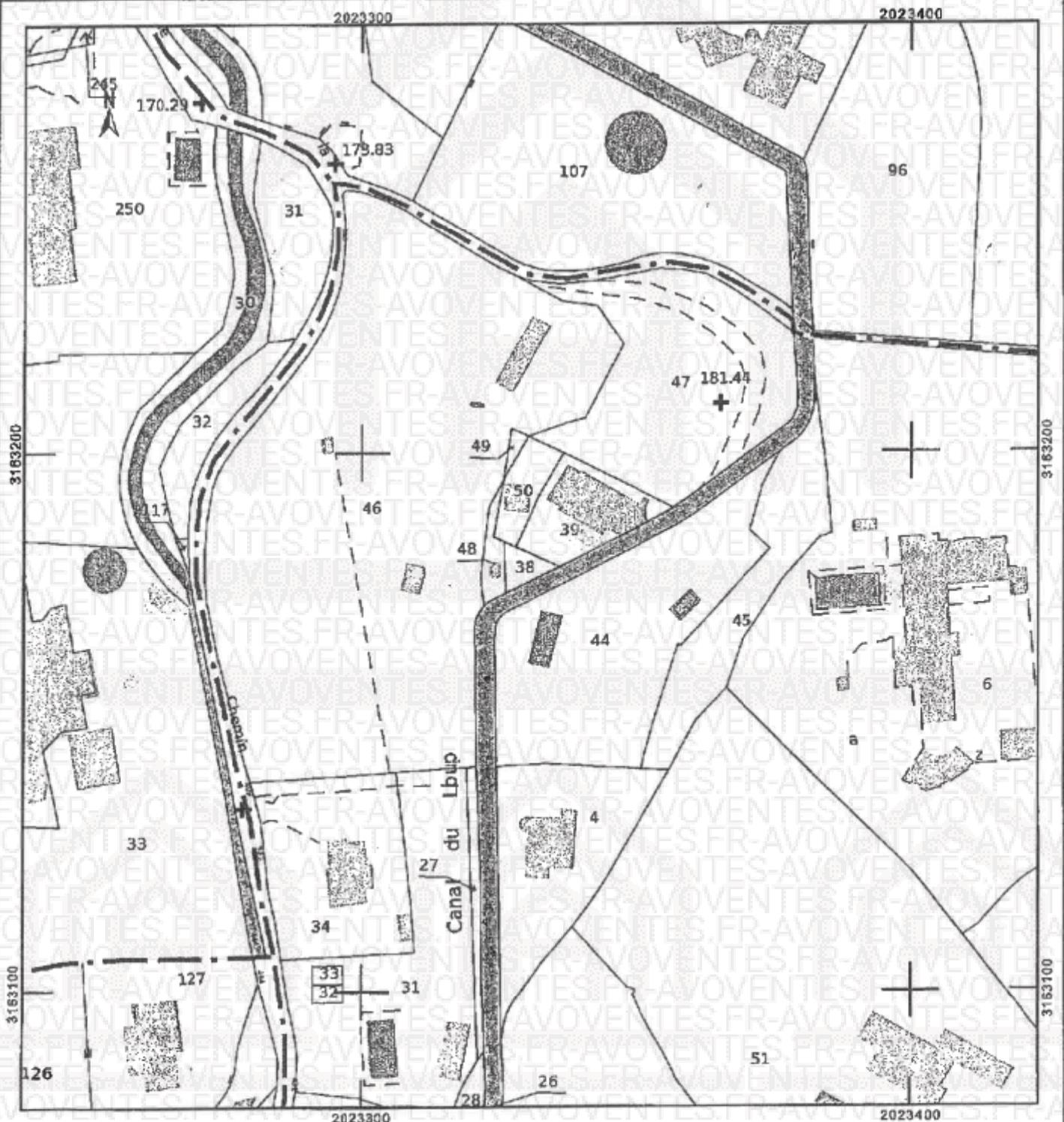
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
ANTIBES  
40, chemin de la colle B.P. 129 06164  
06164 Juan-les-Pins Cedex  
tél. 04.92.93.77.33 - fax 04.92.93.30.66  
odif.antibes@dclp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





# MOUGINS

**SCP ZONINO-TESSIER**  
184 Avenue Paul Cézanne  
06700 SAINT LAURENT DU VAR

## CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION

N° de dossier  
**CU00608524D0050**

Dé livré au nom de la Commune par le Maire

CADRE 1 : IDENTIFICATION	
<b>LOCALISATION DU TERRAIN</b> Adresse:	<b>305 Chemin de la Chapelle El Mirador</b> <b>06250 Mougins</b>
<b>Cadastre</b> ( numéros de sections et parcelles ):	<b>BT-0050, BT-0038, BT-0039, BT-0047, BT-0044</b>
<b>DEMANDEUR DU CERTIFICAT:</b> Identité: (Nom et prénom ou, pour une personne morale, raison sociale) Adresse:	<b>SCP ZONINO-TESSIER</b>
<b>PROPRIETAIRE DU TERRAIN :</b> (s'il est autre que le demandeur) Identité: (Nom et prénom ou, pour une personne morale, raison sociale) Adresse:	

### CADRE 2 : OBJET DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME en date du :

X - Demande formulée en vue de connaître les dispositions d'urbanisme et les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus. ( art. L. 410-1.1<sup>er</sup> alinéa du code de l'urbanisme )

### CADRE 3 : DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN

Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes-Maritimes approuvée le 02/12/2003  
 Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes approuvé le 20/0/2021  
 Plan Local d'Urbanisme approuvé le 28/10/2010  
 Révision simplifiée n° 1 approuvée le 23/09/2013  
 Modifications simplifiées n° 1 approuvée le 27/06/2013, n° 2 approuvée le 23/09/2013, n° 3 approuvée le 28/09/2017 et n° 4 approuvée le 17/02/2021  
 Modifications n° 1 approuvée le 24/02/2014, n° 2 approuvée le 19/02/2015, n° 3 approuvée le 26/11/2015 et n° 4 approuvée le 30/03/2017  
 Déclaration de projet n° 1 valant mise en compatibilité du PLU approuvée le 04/10/2018

Zone : UDC correspond à des secteurs résidentiels qui présentent une faible densité. L'ensemble des secteurs de la zone UD présente, à divers degrés, des sensibilités paysagères qui participent aux caractéristiques de la «Commune-Jardin»

CES : 10 %

**CADRE 7 : REGIME DES TAXES ET PARTICIPATIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**

Articles L.332-6 et suivants du code de l'urbanisme

**TAXES**

Les contributions cochées ci-dessous seront assises et liquidées après la délivrance d'un permis de construire, d'une autorisation d'aménager un terrain destiné à l'accueil d'habitations légères de loisir ou un terrain de camping et en cas de non opposition à une déclaration de travaux.

 **Taxe d'aménagement**

Part communale :  5 %  12,5%  20 %  
 Part départementale :  2,5 %

 **Redevance d'archéologie préventive (Art. 524-2 à 524-13 du Code du Patrimoine)****PARTICIPATIONS**

Les contributions cochées ci-dessous pourront être prescrites par un permis de construire, un permis d'aménager et en cas de non opposition à une déclaration préalable.

**Participations exigibles sans procédure de délibération préalable.** Participations pour équipements publics exceptionnels ( article L.332-8 du Code de l'Urbanisme) Participation pour la réalisation d'équipements propres (Article L.332-15)**Participations préalablement instaurées par délibération.** Participation dans le cadre d'une convention de projet urbain partenarial (article L.332-11-3) Participation en ZAC (Article L.311-4)**CADRE 8 : OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**

Risques sismiques : situé dans une zone de sismicité n° 3 décret n° 2010-1255 du 22/10/2010 portant délimitation des zones de sismicité.

Espace Boisé Classé : concerné (sur la parcelle BT 44)

Secteur d'isolement acoustique des bâtiments d'habitations : non concerné

Risques géologiques et géomorphologiques : Aléa LE2A2 – LG2E2A2

Aléa retrait / gonflements des argiles : Fort

Risques d'inondation : non concerné

Zone de publicité : ZE1 et ZP1

Secteur de majoration Art. L.127-1 du Code de l'Urbanisme :

- Zone UC – UDa
- Zone UD – UDe – UDb

Périmètre de projet urbain partenarial délimité par délibération n° URBA 02-01-15 du 25 février 2015 : non concerné

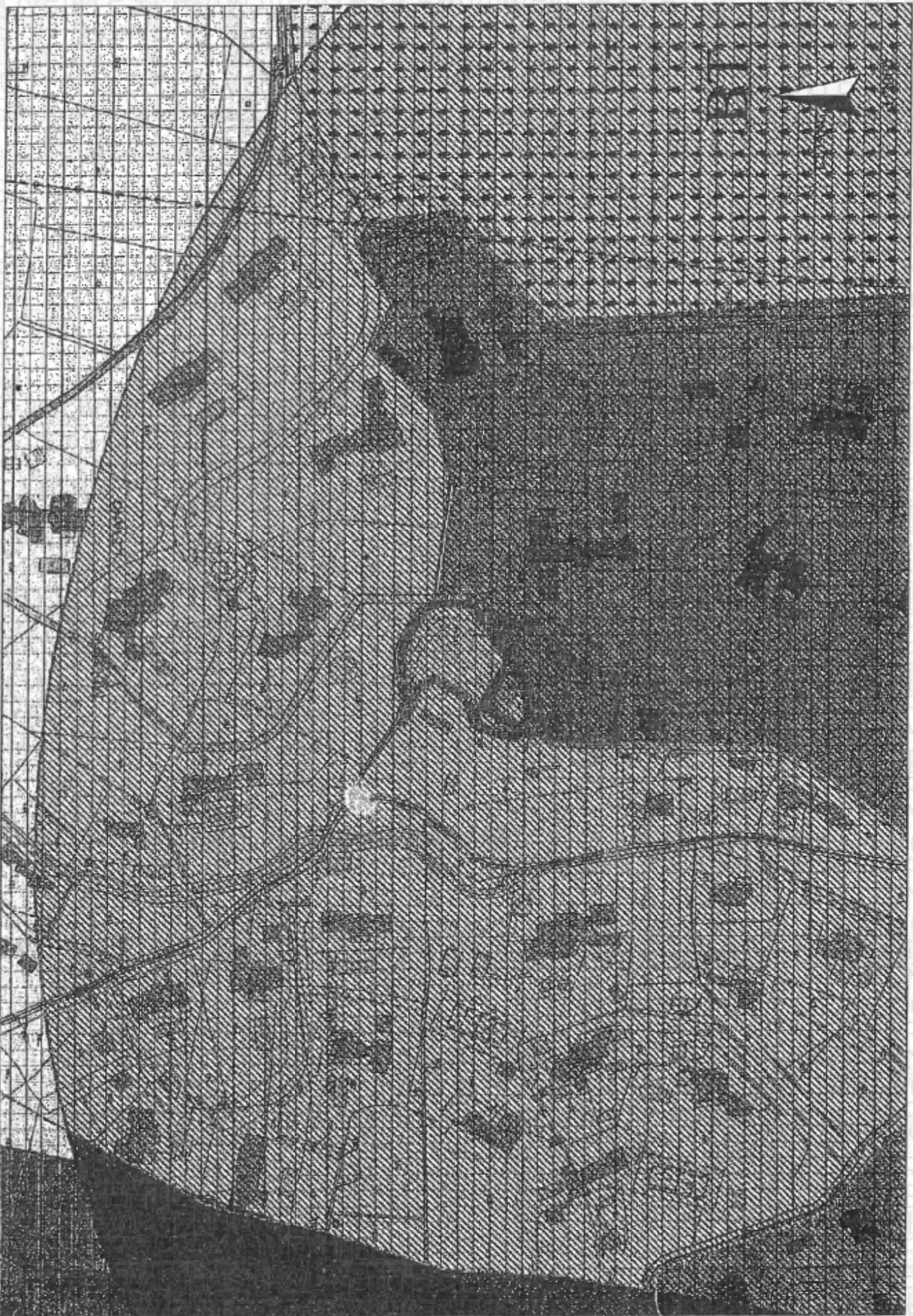
Concerné par une limite d'implantation à 5 m de l'axe du vallon :  Oui  NonConcerné par une limite d'implantation à 10 m de l'axe du vallon :  Oui  NonConcerné par une limite d'implantation à 15 m de l'axe du vallon :  Oui  Non

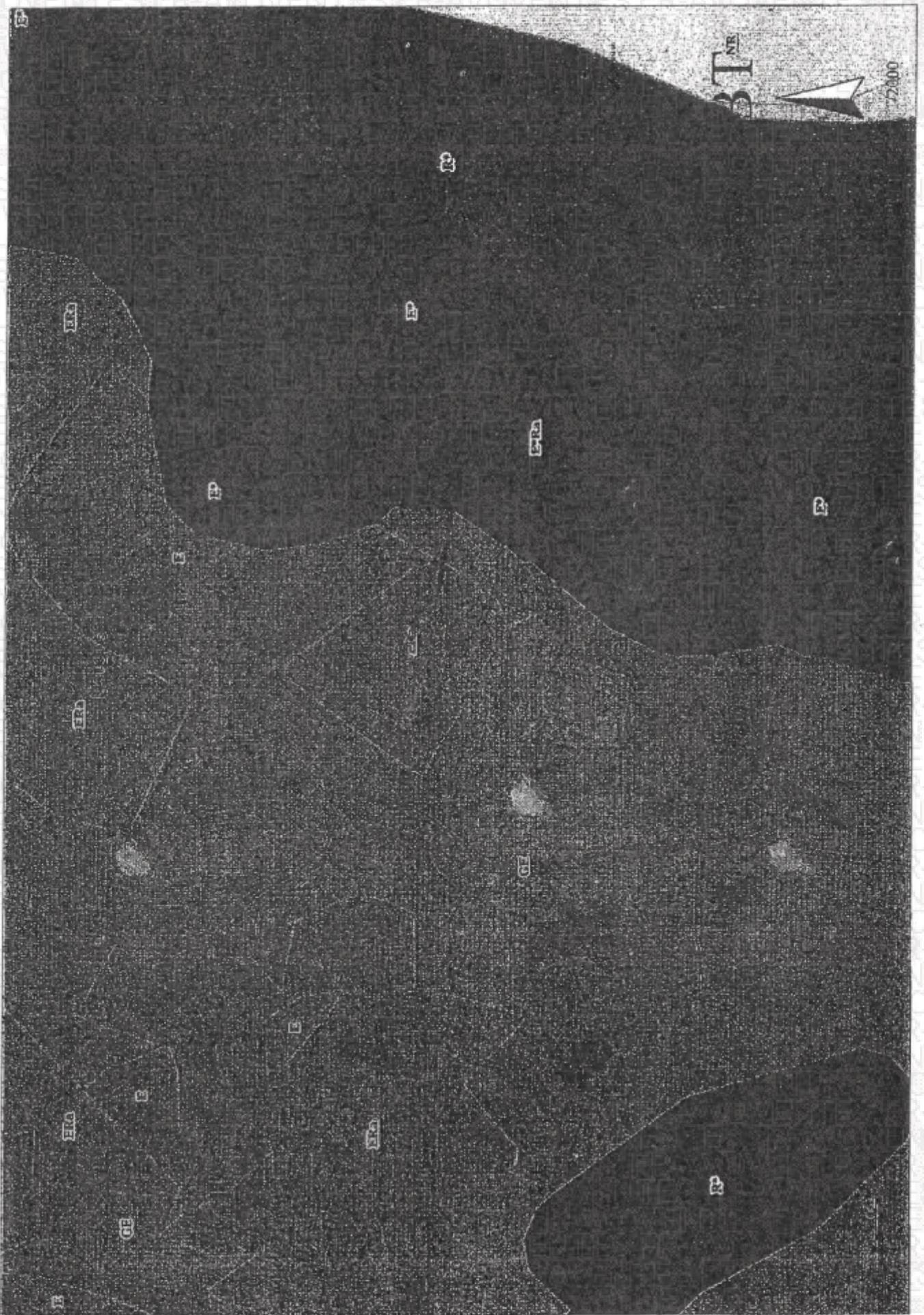
Mougens, le 26/04/2024

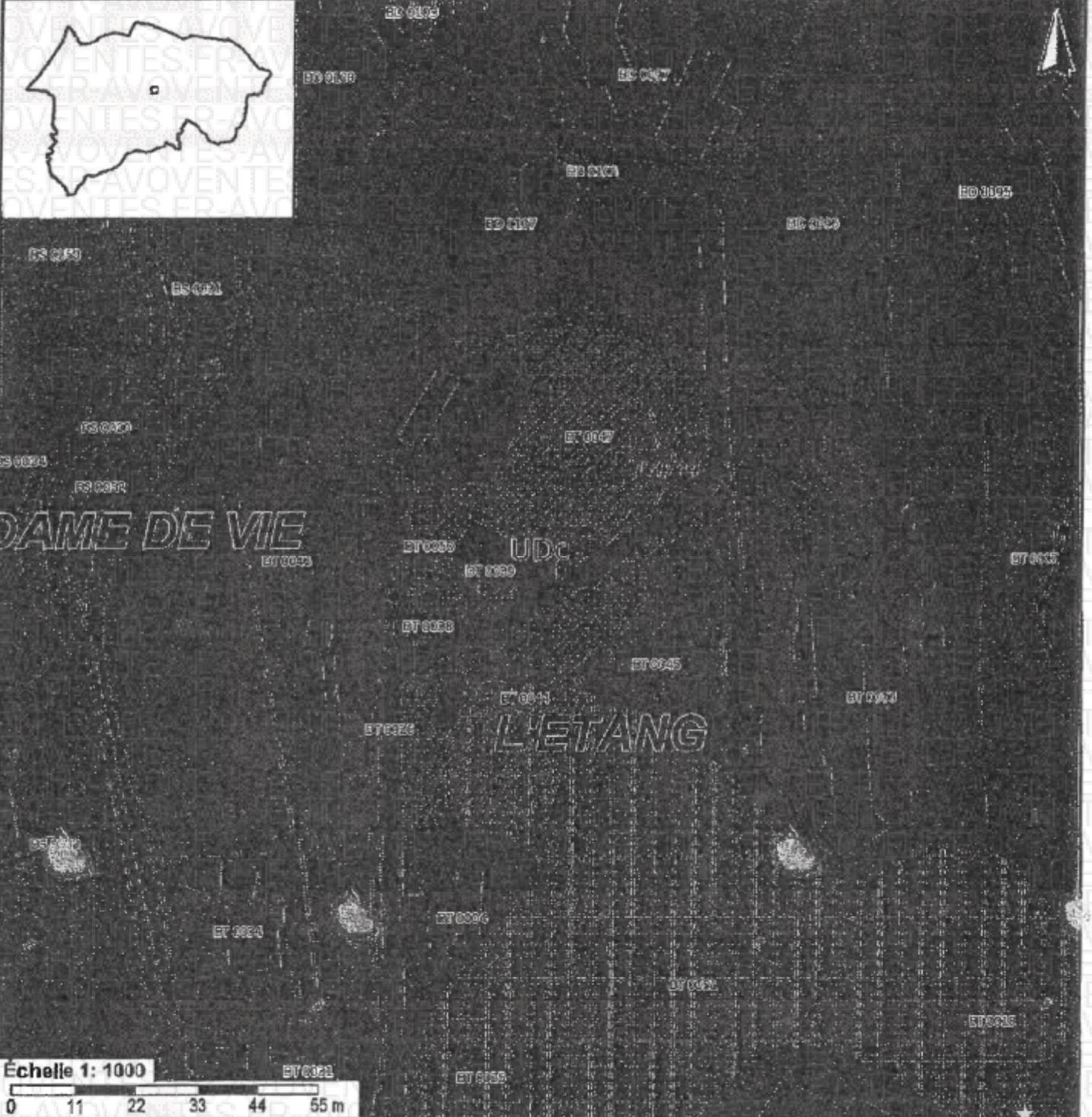
Pour le Maire,  
Le Conseiller délégué à l'Urbanisme,



*[Handwritten signature]*







- Cadastre**
- Communes
  - Parcelles
- Batiments**
- Bâtiment en dur
  - Construction légère
- Cadastre divers**
- Communes



CAVOVENTES.FR

Nos références : 9240315

2 rue Lieutenant Asquier

06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 0493228880

email : [CAVOVENTES.FR@mac.com](mailto:CAVOVENTES.FR@mac.com)

**S.c.p. ZONINO-TESSIER**

**HUISSIERS DE JUSTICE**

184 Avenue Paul Cezanne

06700 SAINT LAURENT DU VAR

**Désignation du bien**

**Immeuble en propriété**

**305 Chemin de la Chapelle 06250 MOUGINS**

**Maison individuelle 6 pièces principales R.d.c. + 2**

**Lot(s) : Sans objet - Cadastre : BT. 38, 39, 44, 47, 48, 50**

**Propriétaire du bien**

CAVOVENTES.FR

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons la présente à la suite de la mission confiée par **S.c.p. ZONINO-TESSIER** quant aux diagnostics techniques immobiliers réalisés à l'adresse du bien désigné ci-dessus.

Nous vous adressons les diagnostics immobiliers, ainsi que notre facture.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Villeneuve-Loubet le 11/07/2024,

Diagnostics réalisés :

Surface Plan

Amiante Termite D.p.e. E.r.n.t. Gaz Électricité Plomb Technique

**VAN DE PERRE Expertises**



2 Rue Lieutenant Asquier  
06270 Vieilleuvre Loubet  
Tél : 04 93 22 88 00  
Fax : 04 93 22 89 24  
www.van-de-perre-expertises.com

*Immeuble en propriété*

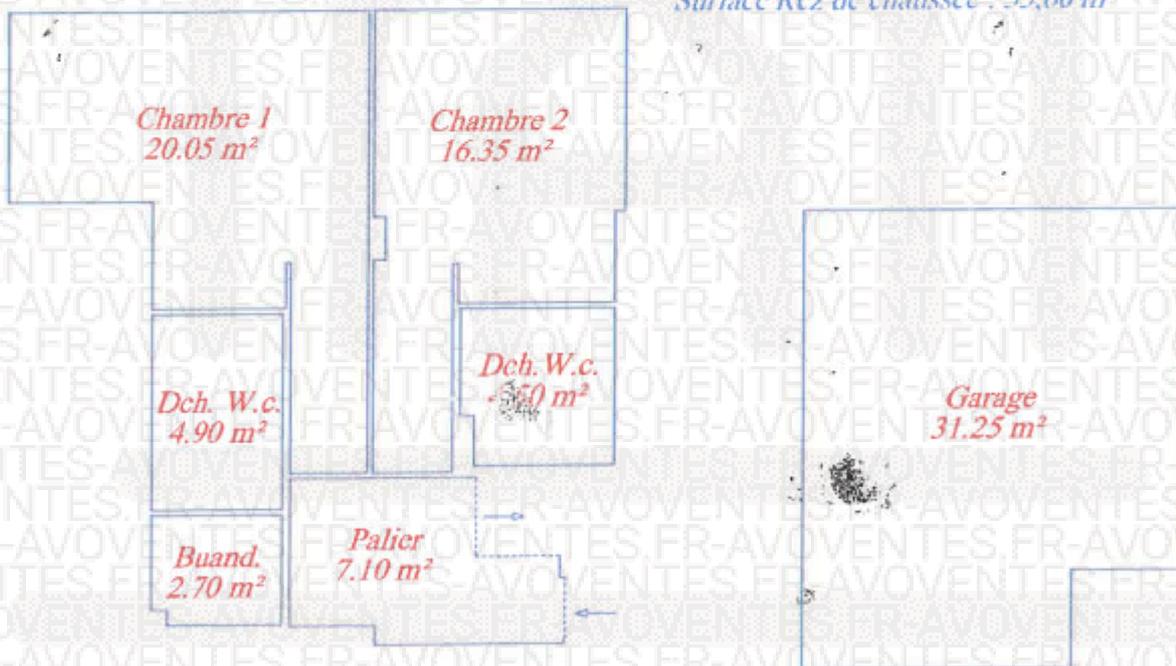
*305 Chemin de la Chapelle*

*06250 MOUGINS*

*Dossier n° 9240315*

*Surface totale maison : 210,60 m<sup>2</sup>*

*Surface Rez de chaussée : 55,60 m<sup>2</sup>*



**VAN DE PERRE Expertises**



2 Rue Lieutenant Asquier  
06270 Villeneuve Laubié  
Tél : 04 93 22 00 00  
Fax : 04 93 22 59 24  
www.vdp.fr - mac.com

*Immeuble en propriété*

305 Chemin de la Chapelle

06250 MOUGINS

Dossier n° 9240315

Surface totale maison : 210,60 m<sup>2</sup>

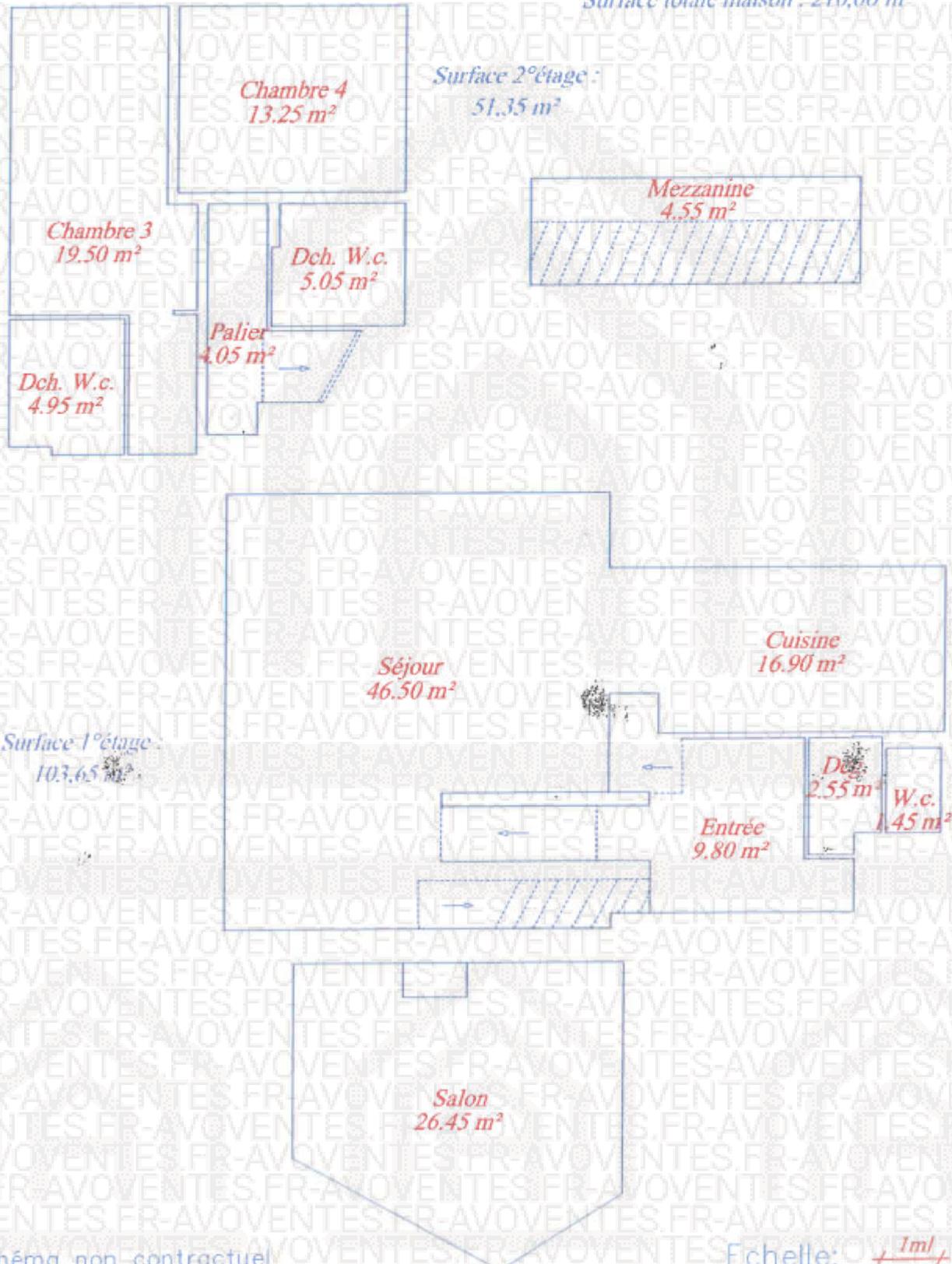


schéma non contractuel

Echelle:  $\frac{1m}{1}$